

La Région Grand Est œuvre à améliorer l'offre de transport pour la ligne TER Reims – Charleville-Mézières

Pascale Gaillot, Vice-présidente de la Région Grand Est, et **Guillaume Maréchal**, Conseiller régional, Président du COREST des Ardennes, ont réuni, **mardi 3 avril à Reithel, le Groupe de Travail Technique Reims-Charleville**, instance de concertation locale émanant du COREST (Comité Régional des Services de Transport) des Ardennes.

Autorité Organisatrice des Transports ferroviaires régionaux de voyageurs, la Région Grand Est œuvre à l'amélioration et à l'aménagement des territoires ainsi qu'à la facilitation des mobilités, afin de proposer aux usagers des lignes TER et notamment à ceux empruntant la ligne TER Reims – Charleville-Mézières, un service de transport adapté à leurs besoins. Pascale Gaillot et Guillaume Maréchal ont ainsi rappelé l'engagement de la Région Grand Est de mener **une première étude de faisabilité sur la création d'une halte ferroviaire TER au Châtelet-sur-Retourne**, en lien avec les acteurs locaux.

Le groupement des bureaux d'études qui accompagne la Région dans la restructuration des dessertes TER, a ainsi présenté les premiers éléments techniques sur l'insertion d'une halte au Châtelet-sur-Retourne sur l'axe Reims-Charleville. La localisation de cet équipement, ainsi que l'impact sur les horaires de l'axe, ont notamment pu être discutés avec les acteurs locaux.

Cette rencontre a également permis de rappeler que l'axe Reims – Charleville-Mézières est une ligne ferroviaire structurante, pour laquelle la Région a déjà opéré des développements, avec par exemple l'ajout, depuis décembre 2017, de 7 services TER supplémentaires (4 TER supplémentaires vers Charleville et 3 TER vers Reims), et ce, afin de préfigurer le cadencement du Nord du territoire de la Champagne-Ardenne. Dans cette optique, la Région a présenté aux partenaires le travail engagé de **refonte globale des dessertes TER de l'étoile de Reims pour l'horizon 2020**. Cette stratégie se traduit notamment par une amélioration de l'offre TER (fréquences, correspondances, optimisation de la production, etc.), qui sera nécessairement prise en compte dans la réflexion de création d'un nouveau point d'arrêt ferroviaire.

Un point synthétique d'avancement sera présenté lors du **COREST des Ardennes**, qui se réunira le **6 juin à 18h à l'Hôtel de Ville de Charleville-Mézières**.

Par ailleurs, les collectivités locales, en lien avec la Région, doivent maintenant poursuivre et élargir la réflexion sur l'ensemble des mobilités. L'objectif, partagé, est ainsi d'apporter une réponse intermodale aux besoins du sud rethémois.

CONTACT PRESSE

Gaëlle Tortil-Texier
06 78 79 93 36 / 03 88 15 69 84
presse@grandest.fr
gaelle.tortil-texier@grandest.fr